



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 5 février 2024

Intervention de Vincent OTEKPO

OBJET : FUTUR GROUPE SCOLAIRE DE LA PÂTISSIÈRE – PROJET D'ACQUISITION – PARCELLE DM 24

Bonjour à toutes et à tous,

Comme le rappelle le texte de la délibération, la ville et ses partenaires travaillent à la réalisation de l'opération d'aménagement sur le site de la Pâtissière depuis 2016. Sa genèse remonte cependant à plus de 15 ans. Les enjeux ont changé, les urgences aussi.

Depuis quelques décennies, les grands principes d'aménagement invitent les collectivités à avoir le souci du renouvellement urbain, de la revitalisation des centres urbains et ruraux, de la lutte contre l'étalement urbain, principes auxquels vient s'ajouter le Zéro artificialisation nette dont l'objectif intermédiaire est de réduire de moitié la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années.

Il faut être en capacité de réinterroger, à la lumière de ces injonctions, ce type de projet qui s'étalent dans le temps. Jocelyn BUREAU a cité tout à l'heure le Projet d'études environnementales sur la Pâtissière. Il est d'ailleurs courant qu'à ce titre, des collectivités soucieuses de la protection des espaces naturels et agricoles décident, de leur propre chef, de renaturer des espaces destinés à être urbanisés. Vous l'aurez compris, le site de la Pâtissière, par sa localisation, est propice à une renaturation. Vous me direz que 40 % de notre territoire est classé « zone naturelle ou agricole » au niveau du Plan Local d'Urbanisme métropolitain.

Je me hâte de préciser que nous partageons la nécessité de répondre au besoin en logements et Jocelyn a cité tout à l'heure la poursuite des études urbaines sur Atlantis, Laënnec, et l'urbanisation en cours du Boulevard Charles Gautier et d'autres secteurs encore. L'optimisation des sites cités par Jocelyn BUREAU et dont la densification, parfois engagée, permet tout aussi bien de répondre aux besoins en logement, y compris en logements sociaux en construisant la ville sur la ville.

Oui pour racheter les parcelles pour guider les projets dans notre commune → accompagner l'installation de jeunes agriculteurs pour une ville plus nourricière.

Oui, il faut du logement mais les sites déjà artificialisés et bien desservis par les transports doivent être privilégiés pour permettre de créer de nouveaux quartiers mixtes.

Notre Groupe votera cette délibération en vous demandant d'étudier la possibilité de rendre à ce site sa vocation naguère agricole ou naturelle.

Merci de votre attention.

